

## **CONCOURS PHOTO : MEJANES 200 ANS !**

**Article 1 :** Le thème du concours est : **LA LECTURE**

**Article 2 :** Les photos seront fournies en tirage papier 13x18 minimum ou un fichier à 300 dpi.

**Article 3 :** Ce concours est ouvert à tous et n'est soumis à aucune participation financière ou aucune obligation de type commercial  
Les membres du jury et le personnel de la Cité du Livre ne peuvent participer.  
Chaque participant peut envoyer 3 photos dont une seule pourra être primée.

**Article 4 :** Utilisation des photographies.  
La Cité du Livre pourra utiliser les clichés qu'elle aura réceptionnés.  
L'auteur de la photographie sera mentionné. Les photographies seront exposées pendant le week-end anniversaire ( 20 et 21 novembre 2010 )

**Article 5 :** Droits des tiers  
Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. En cas de présence de personne identifiable, la photo sera accompagnée d'une autorisation signée de la personne concernée ou de celle des parents si elle est mineure.  
La ville décline toute responsabilité en cas de litige relatif aux droits d'auteur de toute photo présentée par les candidats,

**Article 6 :** Responsabilité  
Le fait de concourir oblige le participant à se conformer au présent règlement à l'accepter dans son intégralité.

**Article 7 :** Dépôt des photographies.  
La date limite est fixée au 30 octobre 2010.  
Elles seront déposées sous enveloppe avec mention du nom, prénom, téléphone et adresse à l'accueil de la bibliothèque Méjanes, des 2 Ormes ou de la Halle aux Grains ou envoyées à :  
*Cité du Livre Concours photos 200 ans*  
*8/10 rue des Allumettes 13098 Aix en provence cedex 2*  
ou à [concoursphoto200ans@mairie-aixenprovence.fr](mailto:concoursphoto200ans@mairie-aixenprovence.fr)

**Article 8 :** Palmarès et remise des prix  
Le palmarès sera prononcé en public, le 21 novembre 2010, à la Cité du livre  
Les auteurs des 3 photographies retenues seront récompensés par des prix.  
Le jury sera présidé par Pierre-Jean Amar, Directeur artistique de *La Photographie à Aix-en-Provence* et composé de photographes.  
Les photographies seront appréciées selon 3 critères : le respect du thème, la technique et l'originalité.

Contact pour tout renseignement : 04 42 91 98 88